

# COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

## ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Anne Barrioz, Guilhem Boulay, Emeline Comby, Alexis Metzger,  
Julien Migozzi, Benoît Montabone, Alice Nikolli**

**Coefficient : 3**

**Durée : 6h**

**Sujet : Les paysages du quotidien**

Le jury a corrigé 298 copies. Aucune copie blanche n'a été proposée. Les notes sont comprises entre 1 (8 copies) et 20 (5 copies). 156 copies (soit 52%) atteignent ou dépassent la note de 10. Plus de 14% des copies se voient attribuer une note supérieure ou égale à 14. Plus de 6% des copies se voient attribuer la note de 17 et plus.

Ces quelques chiffres permettent d'illustrer la qualité du travail fourni par les préparateur·rices et les candidat·es, dont le sérieux et l'investissement se traduisent concrètement dans les copies. Très peu de candidat·es ont rendu un travail inachevé et l'ensemble des compositions démontrait un travail régulier et important. Ce rapport est l'occasion pour le jury de préciser quelques attendus en termes de méthodes et d'expliquer ce qui a pu être valorisé dans les différentes copies.

Le sujet de cette année portait sur une question thématique, en croisant paysages et quotidien. Ce sujet était large, permettant notamment de réinvestir des réflexions sur les enjeux politiques (en particulier les politiques d'aménagement ou de protection à travers différents niveaux de décision), économiques (par exemple la création de paysages homogénéisés dans un contexte de mondialisation), sociaux (à travers l'entrée individuelle et subjective des perceptions paysagères et une approche plus collective autour des groupes sociaux), environnementaux (en particulier du fait des risques, des catastrophes et des changements environnementaux globaux) ou géohistoriques (en insistant sur les changements paysagers et les paysages comme palimpsestes).

Par ailleurs, ce sujet permettait de synthétiser à travers le quotidien différents problèmes mis en exergue par la lettre de cadrage, en interrogeant le paysage comme construction objective et subjective, la diversité et la potentielle uniformisation des paysages visibles et sonores ou les disparités socio-spatiales (genre, âge, catégories socio-économiques). De plus, ce sujet permettait de réfléchir en même temps à la dimension matérielle de ces paysages en les décrivant, tout en interrogeant leur dimension plus immatérielle à travers les représentations. Le jury a apprécié quand cette dimension concrète des paysages était présente, sans oublier leur dimension subjective. Tous ces enjeux sont riches de questionnements géographiques et au cœur de bon nombre de préoccupations contemporaines. Ils permettaient de développer une réflexion synthétique sur les thèmes vus pendant l'année. Ils rendaient aussi possible la mise en œuvre d'un sérieux appareillage critique et des exemples géographiques précis et spatialisés à différentes échelles tout en décryptant des jeux d'acteur·rices complexes.

En termes de méthode, le jury tient à rappeler qu'une introduction comporte une amorce, la définition de tous les termes du sujet, des éléments de problématisation, une problématique et une annonce de plan. L'introduction doit débiter par une amorce. Le jury souligne la diversité et la qualité des amorces lues cette année. Une amorce pour être pertinente doit mettre en tension les différents termes du sujet et donc s'adapter à l'angle choisi.

Après l'amorce, le jury rappelle qu'une définition des mots du sujet est attendue. Il fallait définir paysages, quotidien et questionner les relations entre ces termes. Des candidat·es ont rappelé l'importance du quotidien en sciences sociales en citant notamment les travaux de Lefebvre ou de

Goffman. Ces connaissances épistémologiques n'étaient pas attendues, mais elles témoignent d'une très grande maturité de la part de candidat-es. La définition souvent choisie par les candidat-es pour définir le quotidien s'appuie sur les pratiques de tous les jours (dormir, travailler, se divertir, consommer, manger...) et les habitudes. Bon nombre de candidat-es évoquent le hors quotidien où s'expriment plus ou moins longuement des activités touristiques pour se ressourcer. Il n'était pas souhaitable d'opposer quotidien et hors quotidien, mais bien de montrer comment ces pratiques peuvent coexister au même endroit. Ainsi, le hors quotidien a des conséquences sur les paysages et les expériences du quotidien. Le quotidien n'est pas synonyme exactement de « familier », de « banal » ou d'« ordinaire ». Un flottement autour de ces termes détournait parfois les candidats du thème des temporalités (quotidiennes), central dans ce sujet.

Le jury invite les candidat-es à prendre le sujet posé au sérieux. Certes la dimension esthétique du paysage est une composante importante qui a fait l'objet de nombreux travaux scientifiques, mais cette focale unique pouvait induire certain-es candidat-es à affirmer dès l'introduction que le sujet était un oxymore : les paysages du quotidien dépourvus de sublime n'existeraient pas. Contrairement à ce qui est écrit parfois dans certaines compositions, les paysages du quotidien méritent d'être étudiés et s'inscrivent dans un renouvellement épistémologique en géographie depuis plus d'une vingtaine d'années. Le jury invite les candidat-es à choisir, avec précision, les formules et les mots utilisés, mais aussi les références bibliographiques mobilisées. Différentes notions permettaient de mettre en relation le paysage et le quotidien comme les pratiques, les représentations, la justice sociale, les inégalités...

Dès l'introduction, certaines copies s'enferment dans des jugements de valeur qui ont tendance à dénigrer certains espaces ou pratiques. Le jury invite à la prudence pour ne pas tomber dans une forme de normativité. S'il était possible de mentionner la routine, la banalisation ou l'invisibilisation de certains paysages, les stéréotypes doivent être dans la mesure du possible évités ou nuancés après avoir été explicités. Encore trop de copies proposent des jugements de valeur non étayés scientifiquement et non reliés à des réalités spatiales.

Certaines copies ont donné l'impression de prendre le quotidien comme un prétexte à une problématique déjà formulée, ce que le jury a sanctionné d'autant que le développement tendait alors souvent vers un hors sujet. Ainsi, des compositions semblaient très proches de plans qui auraient été produits avec pertinence pour d'autres sujets (notamment l'habiter, les territoires, les risques, l'eau ou les villes). Dans ce cas, le développement est alors peu adapté au sujet, avec une démonstration qui reprend des exemples et des arguments que les candidat-es tentent de raccrocher au sujet mais sans construire une démonstration qui découle du sujet posé.

Concernant la problématique, elle ne prend pas toujours la forme d'une question et n'est pas une simple formulation sous la forme interrogative du sujet. La problématique ne repose pas sur une accumulation de questions parmi lesquelles le jury devrait choisir la plus pertinente. Différentes problématiques étaient envisageables. Pour des candidat-es, le paradoxe était le suivant : à l'échelle planétaire, les paysages du quotidien tendent à s'uniformiser, mais au niveau local des d'acteur-rices revendiquent des singularités paysagères qui peuvent être protégées, affichées, menacées ou effacées dans le cadre d'une territorialisation. Pour d'autres, la problématique s'articulait entre une certaine invisibilisation (par exemple médiatique) des paysages du quotidien et des représentations ainsi que des pratiques différentes des paysages du quotidien, révélant des inégalités de différentes natures qui semblaient se renforcer entre elles. Certaines démonstrations qui découlaient de cette problématique appréhendaient alors les enjeux d'accès aux paysages et de vulnérabilité socio-économique qui permettaient de faire apparaître des mutations et des contrastes spatio-temporels. Les problématiques questionnant les perceptions et les valeurs données aux paysages quotidiens pouvaient également constituer un bon fil directeur : « en quoi la valorisation des paysages du quotidien, comme patrimoine ou cadre de vie, présente-t-elle des risques d'exclusion sociale pour l'accès à certains paysages ? ». Ces exemples permettent au jury de préciser qu'il n'attend pas une problématique en particulier.

L'introduction se clôt par une annonce du plan, généralement sous la forme d'un paragraphe à part. Le choix de trois phrases différentes pour chacune des parties est souvent le plus lisible. Certain-es candidat-es précisent entre parenthèses les numéros de partie, ce qui facilite encore la compréhension des membres du jury.

Concernant le développement, le jury apprécie que les parties commencent par des chapeaux introductifs qui annoncent le plan de la partie. En rédigeant de tels paragraphes, les candidat-es peuvent

se rendre compte de la solidité de leur ligne argumentative. A la fin de la partie, le jury attend également un paragraphe de conclusion qui doit permettre de synthétiser les différents acquis de la partie et proposer une transition vers la partie suivante. Le chapeau introductif et le paragraphe conclusif peuvent être lus ensemble pour voir les avancées et les nouveaux questionnements générés par la partie. Le jury invite les candidat·es à s'assurer de la lisibilité du passage d'une sous-partie à une autre (saut de ligne, alinéa). Dans les développements lus, les principaux écueils rencontrés sont de plusieurs types.

En premier lieu, trop de copies ont recours à la récitation sans sélectionner les connaissances en lien avec le sujet. Une réflexion sur les termes du sujet et leurs ambivalences est nécessaire. Trop de copies ont proposé de longues parties sur l'esthétique paysagère. Si ces enjeux sont cruciaux, il s'agissait de ne pas perdre de vue le sujet. Le jury a conscience qu'après une année les candidat·es ne peuvent pas maîtriser toute la littérature sur le sujet. Les connaissances doivent être choisies pour permettre à l'argumentation d'avancer. Ces passages récités rassurent les candidat·es et témoignent de leur travail important, mais ont tendance à les éloigner de leur démonstration jusqu'au hors sujet parfois. Il faut rappeler que le jury ne valorise pas la longueur. Certes un nombre de pages est nécessaire pour montrer la complexité du sujet (souvent dix pages), mais une copie de plus de vingt-cinq pages flirte souvent avec le hors sujet ou le « copier-coller » de connaissances.

Ensuite, les candidat·es doivent essayer d'être nuancé·es quand il est question de paysages : la spatialisation des différents paysages devrait permettre de montrer la complexité. Le jury regrette la présence de trop nombreuses simplifications. La ville états-unienne (souvent appelée américaine) n'est pas constituée que d'un CBD et d'une *suburb*. Toutefois, l'origine de cette représentation notamment médiatique (films, séries ou chansons) n'est jamais vraiment interrogée. Il aurait été utile de questionner les contrastes entre les paysages du quotidien dans des productions culturelles et ceux qui sont vécus chaque jour par des populations habitantes. Ce raisonnement aurait notamment pu être articulé avec les attentes paysagères des touristes. Dans nombre de copies, le périurbain français n'est réduit qu'à la France dite moche, aux entrées de ville commerciales et aux ronds-points. Or il aurait été pertinent de voir en quoi la diversité du périurbain français s'appuie sur des paysages du quotidien très différents et des expériences contrastées. Les villes des pays des Suds sont étudiées pour leurs bidonvilles ou leurs médinas touristiques : les élites économiques et les classes moyennes sont généralement oubliées. Là encore des lectures de travaux récents de géographes permettraient de dessiner un tableau plus complexe.

Souvent les copies qui stigmatisent certaines pratiques se concluent par des troisièmes parties où abondent des expressions comme « il faut que », « il n'y a qu'à » à l'heure du développement durable et de la soutenabilité. Une troisième partie ne sous-entend pas la fin de la nuance et de la complexité. Plus généralement, le jury s'interroge sur la pertinence de l'utilisation du cadre conceptuel du développement durable quand il ne fait pas l'objet d'une lecture critique et quand il apparaît comme une solution magique – et donc illusoire – à de nombreux problèmes. Tout en ayant conscience que les candidat·es sont bercé·es depuis de nombreuses années par cette notion, le jury tient à souligner que sa mobilisation pertinente ne peut être faite qu'avec un regard nuancé et appuyé sur des travaux contemporains de géographie. Certaines copies se sont inscrites dans une géographie environnementale et ont pu par exemple cibler leur propos sur des formes géomorphologiques relevant du quotidien pour certaines personnes et pas d'autres. La question des sédiments pouvait aussi donner lieu à des analyses pertinentes sur les temporalités du paysage quotidien ressource. Pour insister sur les temporalités, la mobilisation du concept d'ambiance et de sensibilités a été pertinente pour montrer notamment la diversité des expériences sensibles (culturelles, environnementales ...) évoluant au fil des jours.

Globalement, les candidat·es gagneraient à ne pas utiliser le pronom « on » pour identifier les acteur·rices impliqué·es. Les candidat·es ne doivent pas hésiter à nommer directement des acteur·rices. Par exemple, pour qui un paysage est-il ou non quotidien ? Trop souvent, les candidat·es se sont placé·es du point de vue d'un urbain pour qui le paysage rural n'était pas quotidien. Ce postulat n'est guère valable en prenant en compte la diversité des expériences paysagères quotidiennes dans le monde. Il n'existe pas de paysage du quotidien « en soi ».

Les exemples géographiques permettent d'asseoir le propos qui devient moins critiquable que des grandes lignes générales. Un exemple doit dans la mesure du possible présenter un acteur·rice, un nombre, un espace et une rapide description. Un bon exemple fait au minimum 2-3 lignes et au maximum 10 lignes. S'il est plus court, sa portée démonstrative est plus faible. S'il est plus long, la ligne directrice a tendance à se déliter. Ainsi, le choix des exemples permet de discriminer les copies. Le jury invite les

candidat-es à prêter une plus grande attention à la conception des exemples qui doivent être reliés au sujet et doivent permettre de rendre l'argumentation plus spatiale, plus incarnée et moins critiquable. Les candidat-es doivent dans la mesure du possible varier leur localisation et les types d'espaces étudiés.

Le jury n'attend pas à ce que les candidat-es citent à tout prix et donc souvent artificiellement des travaux scientifiques. Le *name dropping* n'est pas valorisé, contrairement à la lecture précise d'un auteur·rice. Ainsi, les mentions sont valorisées quand elles sont pertinentes et bien étayées. Elles peuvent être présentes dès l'introduction ou dans la suite du devoir. Il ne s'agit pas non plus de coller une fiche de lecture, mais bien de faire dialoguer cette lecture avec le sujet. Cette année, le jury regrette que les candidat-es se sont beaucoup appuyé-es sur des travaux anciens (datant des années 1990), souvent écrits par des hommes d'un certain âge, très français, et pas toujours géographes. Par ailleurs, les candidat-es ont le droit de faire preuve d'esprit critique, en s'opposant aux propos tenus dans certaines publications qui ne sont plus pertinentes aujourd'hui (si elles l'ont été un jour). Le jury valorise les mentions à des travaux (très) récents et une connaissance de la géographie contemporaine relativement précise et élargie à d'autres horizons que la seule géographie française. Ces citations de travaux scientifiques permettent souvent de développer des exemples précis et spatialisés reliés au sujet et qui sont donc valorisés.

Enfin, écrire une copie en géographe n'est pas synonyme d'accumuler entre guillemets des termes jargonneux. La mobilisation de concepts et de notions doit être faite à bon escient et en explicitant les significations des néologismes. De même, l'utilisation des guillemets ne permet pas d'annuler l'utilisation d'un terme de manière impropre.

Dans la conclusion, il s'agit de donner une réponse à la problématique choisie et de ne pas la perdre de vue. Ce n'est pas non plus le lieu d'oublier la complexité de l'analyse, mise en avant dans le développement, pour tomber sur des propos très généraux, a-spatialisés et creux. Certaines copies ont par exemple mises en avant la multi-sensorialité du paysage. Une ouverture, comme l'ont proposée certain-es candidat-es, vers des notions encore peu abordées en géographie (par exemple l'idée de capital environnemental), ou vers d'autres approches disciplinaires (comme l'anthropologie) pouvait être bienvenue. L'actualité du confinement a aussi été questionnée dans certaines copies, en faisant bien sûr le lien avec le sujet. Nous notons cependant, de façon générale, un grand manque de nuances des copies sur les enjeux du changement climatique, thème parfois mobilisé trop rapidement en conclusion. Il semblerait parfois que tous les paysages du quotidien vont disparaître sous l'effet du changement climatique, alors que les dégradations environnementales et les choix d'aménagement sont aussi déterminants dans une approche des paysages du quotidien.

Une représentation graphique est attendue : les candidat-es choisissent la forme la plus appropriée pour nourrir leur argumentation. S'il s'agit d'un croquis, le jury rappelle qu'il doit présenter un titre, une orientation, une légende organisée, une échelle et des toponymes. Le croquis ne doit pas être au format timbre postal. La multiplication de petits croquis avec moins de trois figurés n'est pas valorisée. Ce constat est similaire pour les croquis de paysage qui nécessitent également une légende organisée. Un effort doit encore être poursuivi dans la recherche d'une certaine précision dans les localisations. Par souci de propreté, il est bienvenu que les représentations graphiques soient encadrées et réalisées au stylo (c'est-à-dire bannir le crayon papier ou les feutres de couleur fluo). Les figurés de la légende et de la réalisation graphique doivent être similaires. Enfin, le jury tient à souligner que la numérisation des copies ne porte pas préjudice à l'interprétation des couleurs dont le rendu est respectueux du travail proposé.

Le jury ne s'attend pas à ce que le fond de carte proposé soit forcément utilisé : il doit être mobilisé si l'échelle semble pertinente dans la démonstration proposée. Si les candidat-es souhaitent proposer un croquis de synthèse ou un croquis à l'échelle mondiale, l'utilisation de ce fond de carte est en revanche fortement conseillée. En effet, le dessin à la main du planisphère ne permet pas de localisation précise et peine à valoriser les acquis des candidat-es. En cas d'utilisation du planisphère, les candidat-es ne peuvent pas se contenter d'une représentation muette : des toponymes doivent être proposés pour leur caractère démonstratif. Même si le recours au planisphère était difficile pour ce sujet, le jury a valorisé certains travaux qui essayaient de dérouler un argument sur le fond de carte, comme autour de la question « paysages du quotidien et paysages exceptionnels : une coexistence possible entre différents acteurs et leurs usages du paysage ».

Si les candidat.es utilisent des représentations travaillées pendant l'année, il faut faire attention à bien traiter le sujet. Trop de représentations restent de l'ordre de la récitation. Pour aider les candidat.es, le jury conseille de s'assurer de la présence des termes du sujet dans le titre et dans la légende produite. Si ce n'est pas le cas, la représentation peut sûrement être améliorée. Cette année, un certain nombre de copies présentaient des organigrammes : ces derniers portaient souvent sur un seul des termes du sujet ou sur une autre notion (l'habiter par exemple), ce qui n'est pas pleinement convaincant. Nous avons aussi relevé certains croquis plus originaux en imitation 3D qui pouvaient exposer la vision par un acteur d'un paysage quotidien, plutôt qu'une « vue d'en haut ».

Le jury salue les efforts en matière d'orthographe et de syntaxe, qui sont globalement satisfaisants, tout en invitant les candidat.es à ne pas relâcher leurs efforts en la matière. Il s'agit d'être vigilant.e sur l'utilisation d'anglicismes (comme « impacter ») et sur des erreurs qui certes se lisent et s'entendent régulièrement mais n'en sont pas correctes pour autant (par exemple « pallier à »). De même, une relecture rapide permettrait d'ôter bon nombre de coquilles qui émaillent les compositions et ce dès les introductions.

Pour conclure, nous renouvelons nos félicitations aux candidat.es et aux collègues de classes préparatoires et les invitons à poursuivre l'excellent travail qu'ils fournissent chaque année, en espérant que ces conseils les aident à progresser.